



Accident de travail responsabilité de mon patron

Par **teliko**, le **16/06/2015** à **14:37**

BONJOUR marque de politesse je suis actuellement en accident de travail (l'accident est arrivé sur le lieu de mon travail) et depuis le 18 décembre 2014,. j'ai une algodystrophie, suite à une entorse grave, je suis sous calmants et antidépresseur depuis plusieurs mois, j'ai vu un psychologue et même un psychiatre, et deux fois par semaine je me rends à Nancy au centre Louis Pierquin pour y subir des traitements, les douleurs sont si épouvantables que je suis actuellement sous morphine, et que mon moral est au plus bas, et tout va mal dans ma vie de couple, ma femme me trouve changé et menace de me quitter, toute cette situation n'aurait pas eu lieu si je n'avais pas eu cet accident à mon travail..j'avais prévenu mon chef qu'il était dangereux de travailler avec les pipettes d'alimentations en eau près du sol, ce qui m'obligeait à lever les pieds, là où cela devenait dangereux, c'est que je ne voyais pas où je posais les pieds, car je porte une caisse contenant près de 70 cailloux, et pas moyen pour moi de voir où je posais les pieds, j'avais fait la remarque à mon patron et à mon chef qu'il fallait relever ces pipettes pour me permettre de marcher dans le bâtiment en toute sécurité, mais mon patron prétextant que les cailloux pouvaient avoir trop chaud et pouvaient mourir en grand nombre si les pipettes étaient levées... Donc ma question est simple mon patron est-il bien responsable de mon accident ?
MERCI

Par **moisse**, le **16/06/2015** à **16:52**

Votre employeur, comme tout employeur, est toujours responsable de la sécurité de son personnel et donc des accidents survenant tant sur le lieu de travail qu'en déplacement.
Si vous pensez par contre que votre accident résulte d'une faute grave de cet employeur, vous

devez avec votre médecin traitant présenter un recours en ce sens (faute inexcusable de l'employeur) devant la CRA de votre caisse de sécurité sociale ou CPAM.
Mais de la à convaincre un médecin que le probable et prochain divorce est lié à une entorse il y a un monde.